

UNE ENQUETE AUPRES D'ASSOCIATIONS EN ILE DE FRANCE :
APPRECIATION DE LEUR POIDS ECONOMIQUE ET SOCIAL

Josette COURTOIS
 CREDIT COOPERATIF

17 Juin 1987

Le Crédit Coopératif a entrepris entre octobre 1985 et octobre 1986 une vaste enquête postale auprès de 4700 associations en Ile-de-France et plus précisément auprès des arrondissements 1, 2, 6, 7, 8, 9, 16, 17 et 18 de Paris, du département de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Ce type d'enquête se poursuit actuellement dans d'autres départements. Des résultats d'ensemble devraient être connus d'ici la fin de l'année 1987.

Les associations enquêtées figuraient au fichier SIRENE des associations employant au moins un salarié au 1er janvier 1984. Un questionnaire leur a été envoyé. L'exploitation des questionnaires s'est faite à partir d'un logiciel d'exploitation d'enquête que nous avons adapté à l'enquête en cours.

Les résultats présentés concernent 461 associations dont 105 à Paris (1400 enquêtées), 99 dans l'Essonne (970 enquêtées), 149 dans les Hauts de Seine (1300 enquêtées) et 108 dans le Val de Marne (1030 enquêtées).

Nous présenterons successivement les champs d'activité, les hommes, les budgets et moyens d'exploitation des associations et enfin leurs relations avec le système financier.

1. LE CHAMP D'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS DANS LA REGION PARISIENNE.

a) Les secteurs d'activité

Les associations devaient situer leur activité parmi 10 activités principales et exclure au maximum le secteur "multi-activités". Les résultats, par ordre décroissant des associations y exerçant ont été les suivants :

Secteurs d'activité	Nombre d'associations	%
Social	90	19,52
Culturel	69	14,97
Formation	66	14,32
"Autres"	61	13,23
Sportif	52	11,28
Multi-activités	41	8,89
Sanitaire	35	7,59
Loisir-Tourisme	31	6,72
Logement	10	2,17
Transport-Communication	6	1,30
TOTAL	461	100 %

Les secteurs social, culturel, formation et sportif regroupent plus de la moitié des associations enquêtées.

Les secteurs autres regroupent 14 associations d'études et de recherche implantées dans les arrondissements parisiens étudiés, des clubs d'utilisateurs, des syndicats professionnels ...

Les associations sportives parisiennes ont été particulièrement peu nombreuses à répondre (3) contre 19 pour l'Essonne, 14 pour les Hauts de Seine et 16 pour le Val de Marne.

b) Age : Les associations de l'échantillon sont assez âgées :

Age	Nombre d'associations	%
1 à 4 ans	68	14,75
5 à 9 ans	90	19,52
10 à 19 ans	141	30,59
20 ans et plus	160	34,71
TOTAL	461	100 %

65% des associations ont plus de 10 ans et près de 35% ont plus de 20 ans d'existence.

c) Appartenance à une union ou fédération

456 associations ont bien voulu répondre et 194, soit 43%, appartiendraient à une union ou fédération. Les secteurs les plus fédérés sont les secteurs sportif et logement : 75% des associations de ces secteurs d'activité. Les secteurs les moins fédérés se rencontrent dans les activités culturelles, de formation, sanitaire et transport-communication.

d) Le champ d'action des associations

Les associations des secteurs culturel, sportif, social et "multi-activités" ont un champ d'action surtout local ou départemental, les associations de formation ont un rayonnement national ou international, celles du secteur tourisme loisir ont un rayonnement divers.

La plupart des associations (349/461) ne possèdent qu'un établissement à l'adresse du siège social, 67 en ont 2 ou 3 ; 14, 4 ou 5 ; 6 de 6 à 10 et 17 en ont plus de 10. L'importance du rayonnement géographique n'est pas lié au nombre d'établissements il n'est que de constater que les associations de

formation par exemple sont 56 sur 66 à n'avoir qu'un seul établissement alors que leur rayonnement géographique s'avère vaste.

2. LES HOMMES DES ASSOCIATIONS

Ils constituent 3 catégories principales : les adhérents, les bénévoles et les salariés.

a) Les adhérents

440 associations ont bien voulu nous informer. Ainsi quand les associations déclarent des adhérents ces derniers sont nombreux : 229 associations déclarent avoir plus de 150 adhérents, 78 déclarent en avoir entre 50 et 149, 58 entre 20 et 49 et 75 moins de 20.

Généralement ces adhérents sont des personnes physiques mais 184 des associations ont aussi des personnes morales adhérentes qui se répartissent ainsi :

Associations	100	associations	en ont
Entreprises	68	"	" "
Administrations	61	"	" "
Collectivités locales	60	"	" "

b) Les bénévoles

Toutes les associations ne fonctionnent pas avec des bénévoles 104 associations de notre échantillon déclarent ne pas en avoir, 187 déclarent en avoir moins de 10, 125 en avoir entre 10 et 49, 45 en avoir plus de 50 et 33 plus de 100.

Les associations des secteurs social, sportif, loisir et tourisme font appel dans plus de 80% des cas à des bénévoles en revanche ce taux tombe à 49% dans le secteur sanitaire.

c) Les salariés

Bien que l'on ait pris comme fichier de référence le fichier SIRENE des associations employant au moins un salarié, 22% des associations de l'échantillon ont répondu ne pas avoir de salariés. Il nous a semblé que souvent dans ce fichier, le nombre des salariés était confondu avec celui des adhérents.

78% des associations emploient des salariés :

180 (49%)	emploient à temps plein de 1 à 9 salariés
192 (52%)	emploient à temps partiel de 1 à 9 salariés
79	emploient à temps plein de 10 à 49 salariés
62	emploient à temps partiel de 10 à 49 salariés
7	" " " " plein de 50 à 99 salariés
7	" " " " partiel de 50 à 99 salariés
14	" " " " plein plus de 100 salariés
9	" " " " partiel plus de 100 salariés

35% des associations ont du personnel mis à leur disposition.

Plus les associations sont âgées plus elles ont tendance à employer des salariés à temps plein et/ou à temps partiel. Les effectifs salariés sont alors généralement compris dans les classes 1 à 9 salariés ou 10 à 49 salariés. Les secteurs d'activité à forte proportion de salariés sont :

- le secteur culturel avec 61 associations employeurs sur 69 soit 88% d'entre elles.

- le secteur sanitaire avec 31 associations employeurs sur 35 soit 89% d'entre elles, le secteur sportif avec 44 sur 52 associations. Ce dernier secteur reste un employeur modeste dans la mesure où 23 de ces 44 associations employeurs n'ont pas de salariés à temps plein.

Le travail salarié à temps plein se retrouve essentiellement dans le secteur sanitaire.

Parmi les 119 associations bénéficiant de personnel mis à leur disposition, 51% ont du personnel à temps partiel et 68% du personnel à temps plein. Le secteur de loisir-tourisme et le secteur social ne bénéficient peu de personnel mis à leur disposition.

3. LES BUDGETS ET LES MOYENS D'ACTION DES ASSOCIATIONS

a) Le budget et son financement

Nous avons retenu 6 classes de budgets et cherchions à savoir si entre 1984 et 1985 des différences budgétaires pouvaient apparaître. Les classes de budget étaient trop larges pour que des changements "de classe" apparaissent d'une année sur l'autre. 456 associations ont bien voulu répondre à cette question. Le détail des réponses figure dans le tableau ci-joint.

En ligne : 8-SECTEUR D'ACTIVITE PRINCIPALE
En colonne : 22-MONTANT DU BUDGET 1985 (EN MILLIERS DE FRANCS)

BUDGET ET SECTEUR D'ACTIVITE

!! Première donnée	!! Moins	!! 100 à	!! 300 à	!! 1000 à	!! Plus de	!! Plus de	!! Totaux
!! Effectifs	!! de 100	!! 299	!! 399	!! 2999	!! 1000	!! 3000	!! Lignes
!! CULTUREL	!! 12	!! 9	!! 14	!! 22	!! 0	!! 12	!! 69
!! % colonne	!! 15.19	!! 14.75	!! 16.09	!! 24.44	!! 0.00	!! 8.63	!!
!! % ligne	!! 17.39	!! 13.04	!! 20.29	!! 31.88	!! 0.00	!! 17.39	!!
!! SPORTIF	!! 9	!! 15	!! 12	!! 5	!! 0	!! 11	!! 52
!! % colonne	!! 11.39	!! 24.59	!! 13.79	!! 5.56	!! 0.00	!! 7.91	!!
!! % ligne	!! 17.31	!! 28.85	!! 23.08	!! 9.62	!! 0.00	!! 21.15	!!

!! LOGEMENT	!!	1	0	1	3	0	5	!!	10	!!
!! % colonne	!!	1.27	0.00	1.15	3.33	0.00	3.60	!!		!!
!! % ligne	!!	10.00	0.00	10.00	30.00	0.00	50.00	!!		!!
!! SOCIAL	!!	16	18	12	16	0	28	!!	90	!!
!! % colonne	!!	20.25	29.51	13.79	17.78	0.00	20.14	!!		!!
!! % ligne	!!	17.78	20.00	13.33	17.78	0.00	31.11	!!		!!
!! FORMATION	!!	12	6	12	15	0	20	!!	65	!!
!! % colonne	!!	15.19	9.84	13.79	16.67	0.00	14.39	!!		!!
!! % ligne	!!	18.46	9.23	18.46	23.08	0.00	30.77	!!		!!
!! LOISIR TOURISME	!!	9	2	8	4	0	7	!!	30	!!
!! % colonne	!!	11.39	3.28	9.20	4.44	0.00	5.04	!!		!!
!! % ligne	!!	30.00	6.67	26.67	13.33	0.00	23.33	!!		!!
!! TRANSPORT COMMUNIC.	!!	1	1	0	1	0	3	!!	6	!!
!! % colonne	!!	1.27	1.64	0.00	1.11	0.00	2.16	!!		!!
!! % ligne	!!	16.67	16.67	0.00	16.67	0.00	50.00	!!		!!
!! SANITAIRE	!!	4	0	3	7	0	21	!!	35	!!
!! % colonne	!!	5.06	0.00	3.45	7.78	0.00	15.11	!!		!!
!! % ligne	!!	11.43	0.00	8.57	20.00	0.00	60.00	!!		!!
!! AUTRES	!!	8	6	11	12	0	21	!!	58	!!
!! % colonne	!!	10.13	9.84	12.64	13.33	0.00	15.11	!!		!!
!! % ligne	!!	13.79	10.34	18.97	20.69	0.00	36.21	!!		!!
!! MULTI-ACTIVITES	!!	7	4	14	5	0	11	!!	41	!!
!! % colonne	!!	8.86	6.56	16.09	12.20	0.00	26.83	!!		!!
!! % ligne	!!	17.07	9.76	34.15	12.20	0.00	26.83	!!		!!
!! TOTAUX COLONNES	!!	79	61	87	90	0	139	!!	456	!!

En ligne lire : 17,39% des associations culturelles soit 12 associations sur 69 ont un budget inférieur à 100.000 F.

13,04% des associations culturelles soit 9 associations sur 69 ont un budget compris entre 100.000 et 299.000 F.

En colonne lire : 15,19% des associations ayant un budget inférieur à 100.000 F. sont des associations culturelles soit 12 associations sur 79 dans ce cas.

Ainsi 227 associations ont un budget inférieur à un million de francs. Parmi celles-ci, 139 ont plus de trois millions de budget.

Certaines associations disposent donc de moyens financiers importants. Mais, sans entrer dans le détail, signalons que ces chiffres masquent de grandes disparités départementales dans la région étudiée : Paris regroupe de nombreux sièges sociaux de grosses associations, alors que le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine et surtout l'Essonne sont "moins riches".

Il existe également de grosses différences sectorielles :

- les associations sportives (16/52) de loisir-tourisme (11/30) et les associations "multi-activités" sont moins de 30% à avoir des budgets supérieurs à un million de francs.

- les associations des secteurs culturel (34/69), social (44/90) et de la formation (35/65) ont plus souvent leur budget réparti équitablement de part et d'autre du million de francs.

- les associations du secteur sanitaire sont les "plus riches" : 28/35 soit 80% d'entre elles fonctionnent avec un budget de plus d'un million de francs et 21 soit 60% avec un budget supérieur à trois millions.

L'ancienneté semble expliquer en partie l'importance des budgets. Les grosses associations sont beaucoup plus nombreuses dans les classes d'âge élevé que dans les classes d'âge jeune. Le tableau ci-dessous illustre ce phénomène.

Budget et Age des Associations

!! classe d'âge !!	! associations ayant !	! %par rapport à l'ef- !	! % par rapport à la !!
!!	! plus d'1 million !	! fectif total 229 !	! répartition par âge!!
!! de 1 à 4 ans !	20 sur 68 !	9% !	29% !!
!! 5 à 9 ans !	41 sur 89 !	18% !	46% !!
!! 10 à 19 ans !	67 sur 138 !	29% !	49% !!
!! 20 ans et plus !	101 sur 159 !	44% !	64% !!

Les sources des budgets s'avèrent très diverses.

Sources budgétaires

Secteurs d'activité	Nombre d'associations dans chaque secteur	Subventions		cotisations		Produits d'activité		Dons	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Culturel	69	60	86,95	52	75,36	56	81,16	16	23,19
Sportif	52	42	80,79	47	90,38	20	38,46	6	11,54
Social	90	68	75,50	65	72,22	61	67,77	27	30
Formation	66	37	56,06	42	63,63	43	65,15	11	16,66
Loisir-Tourisme	31	24	77,42	27	87,09	19	61,29	5	16,13
Sanitaire	35	13	37,14	20	57,14	22	62,85	11	31,43
Logement	10	5	50	6	60	8	80	0	0
"Autres"	61	21	34,43	47	77,05	24	39,34	10	16,39
Multi-activités	41	36	87,80	32	78,04	29	70,73	13	31,70
ENSEMBLE	461	308	66,81	343	74,4	287	62,25	100	21,69

Subventions et cotisations concernent de nombreuses associations 308/461 pour les unes et 343/361 pour les autres. Ces deux formes de ressources affectent plus particulièrement les associations culturelles, sportives, loisir-tourisme et sociales.

En revanche les produits d'activité concernent peu les associations sportives. Les dons ne font guère légion contrairement aux idées répandues, ils ne touchent que 100/461 associations et atteignent surtout les associations sanitaires et sociales.

b) Les moyens mis en oeuvre

Les associations possèdent rarement leur immeuble (51 dans ce cas) mais le louent (161 associations) ou bien en jouissent gratuitement (175 associations).

A contrario matériel d'exploitation (cité par 212 associations) et véhicules (cités par 145 associations) sont plus souvent la propriété des associations ; le matériel l'est dans 78% des cas et les véhicules dans 65% des cas.

Le niveau du budget où les secteurs d'activité ne semblent pas avoir une influence sur la répartition des moyens gratuits, loués ou achetés.

En revanche le niveau de budget s'avère être déterminant pour l'utilisation de services extérieurs.

Si 198 associations soit 44% utilisent les services extérieurs, seules 17% des associations au budget inférieur à 300.000 F. alors que ce chiffre croit fortement à la taille du budget :

- 41% (36/47) des associations au budget compris entre 300.000 F. et 999.000 francs y ont recours.
- 57% (51/90) des associations au budget compris entre 1.000.000 et 2.999.000 francs y ont recours.
- 70% (97/139) des associations au budget supérieur à 3.000.000 F. et plus utilisent les services extérieurs.

Les services les plus utilisés sont la comptabilité informatisée puis viennent ensuite les conseils juridiques, financiers et fiscaux.

4. LES RELATIONS DES ASSOCIATIONS AVEC LE SYSTEME FINANCIER

a) Investissement et emprunt

Les associations investissent, 228 l'ont fait en 1983, 1984 et 1985 et 159 avaient des projets pour 1986.

L'importance du budget semble être déterminante puisque 65% de celles qui ont investi ou investiront ont plus de 1 million de francs de budget et près de 40% plus de 3 millions.

Et, pour investir elles ne sont que 71/313 à emprunter. Là aussi, le budget a une influence certaine puisque 17 parmi ces emprunteurs ont un budget inférieur au million de francs et 21 ont un budget compris entre 1 et 3 millions, enfin 32 ont un budget supérieur à 3 millions.

b) Les relations avec les établissements financiers

Les associations travaillent plus souvent avec les banques, 91,3% d'entre elles sont titulaires d'un compte bancaire, qu'avec les C.C.P. où elles sont 50,2% à avoir un compte. Ce sont surtout les associations âgées qui ont un CCP, 78% âgées de plus de vingt ans sont dans ce cas contre 26% des associations âgées de 1 à 4 ans.

Les associations anciennes et riches possèdent un compte en banque et un aux chèques postaux.

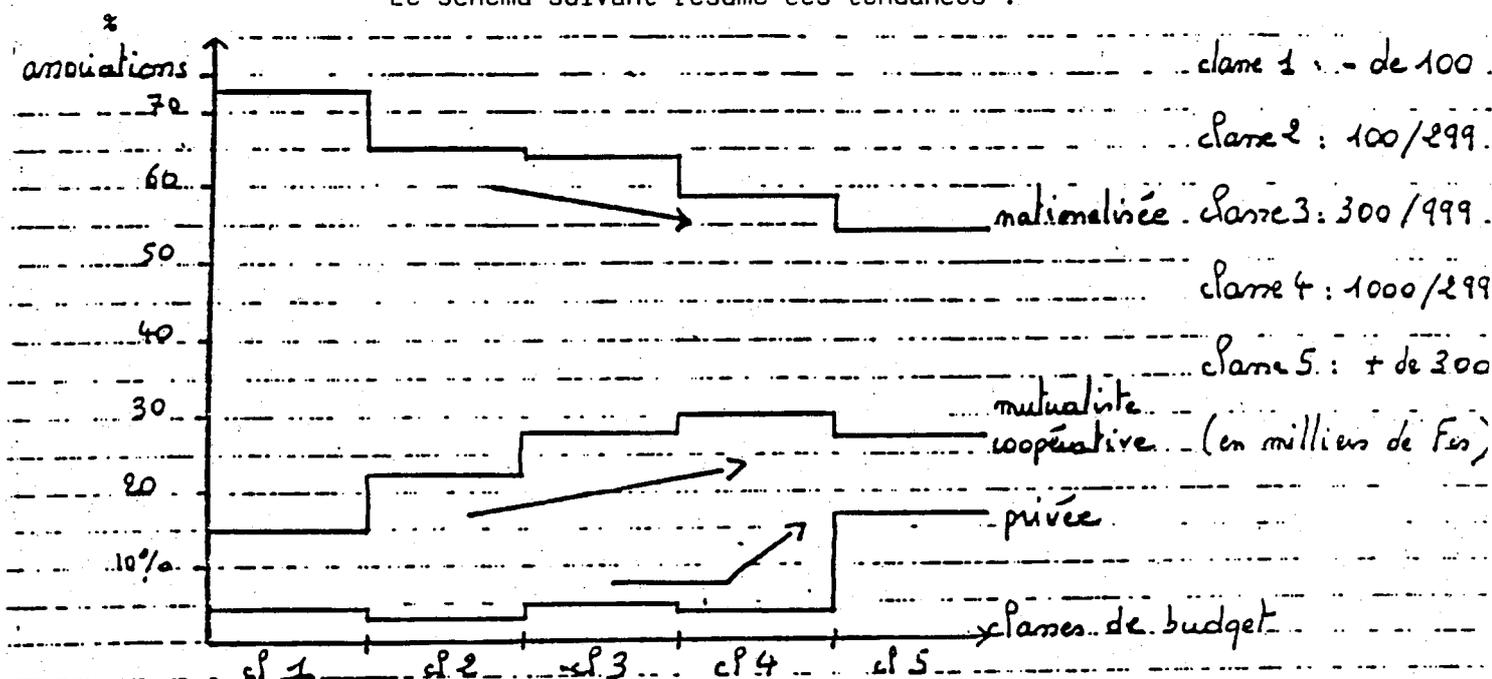
Les comptes utilisés sont pour 94,14% des associations des comptes courants et pour 26,25% des comptes sur livret.

398 associations révèlent le type de banque qu'elles ont choisie :

284	soit 71,3%	ont choisi une banque nationalisée
122	soit 30,6%	ont " " " coopérative ou mutualiste
40	soit 10 %	" " " " privée.

La catégorie de banque choisie des associations varie selon la surface financière. 50% des clients des banques nationalisées ont un budget supérieur à un million de francs, 61% des clients des banques coopératives ou mutualistes ont un budget supérieur à un million de francs, nous passons à 70% pour les clients des banques privées.

Le schéma suivant résume ces tendances :



Les banques, autres que les nationalisées ont moins de clients mais ceux-ci sont plus riches.

En fait les associations choisissent la plupart du temps leurs interlocuteurs financiers en fonction de la proximité de l'établissement (47,23%) mais "le critère services adaptés" aux associations (28,83% n'est pas négligeable). Seulement 15,48% des associations ont choisi leur banque en raison de leur connaissance du personnel et 8,36% sur d'autres critères.

On ne peut nier l'importance de la proximité de l'établissement par rapport aux services adaptés mais il existe une grande disparité des réponses selon les catégories des banques retenues et le budget : sur les 286 associations ayant un compte dans une banque nationalisée, 65,7% (soit 188 sur 286) ont cité le premier critère (proximité) et 33% (soit 95 sur 286) le second (services adaptés). Pour les 122 clients des banques mutualistes ou coopératives, on a respectivement pour les deux critères 48% (59 sur 122) et 53% (65 sur 122).

c) Les services bancaires utilisés

Les associations utilisent un certain nombre de services bancaires tels des services informatisés, des placements financiers, des prêts et autres ...

C'est ainsi que sur un total de 456 réponses, les SICAV-FCP ont été cités 157 fois (34,4%), les services informatisés 143 fois (31,3%), les facilités de caisse 110 fois (24%). Les services restants (prêt d'investissement et autres) ne sont utilisés que très marginalement.

Si sur le plan sectoriel, on n'observe pas de grandes disparités, une corrélation existe entre le budget et les services bancaires. C'est surtout le cas pour les services informatisés, les SICAV et Fonds Communs de Placement et les facilités de caisse : plus le budget augmente, plus les associations utilisent ces services.

En ligne : Services bancaires utilisés par l'association
 En colonne : Montant du budget 1985 (en milliers de francs)

!! Première donnée : !! Effectifs	!! Moins !! de 100	!! 100 à !! 299	!! 300 à !! 399	!! 1000 à !! 2999	!! Plus de !! 1000	!! Plus de !! 3000	!! Totaux !! !! Lignes !!
!! SERVICES INFORMATI.	!! 7	!! 4	!! 16	!! 34	!! 0	!! 81	!! 142 !!
!! % colonne	!! 31,82	!! 14,29	!! 21,33	!! 30,09	!! 0,00	!! 37,67	!! !!
!! % ligne	!! 4,93	!! 2,82	!! 11,27	!! 23,94	!! 0,00	!! 57,04	!! !!
!! SICAV FCP	!! 5	!! 12	!! 37	!! 35	!! 0	!! 66	!! 155 !!
!! % colonne	!! 22,73	!! 42,86	!! 49,33	!! 30,97	!! 0,00	!! 30,70	!! !!
!! % ligne	!! 3,23	!! 7,74	!! 23,87	!! 22,58	!! 0,00	!! 42,58	!! !!
!! PRET D'INVESTIS.	!! 1	!! 1	!! 3	!! 7	!! 0	!! 16	!! 28 !!
!! % colonne	!! 4,55	!! 3,57	!! 4,00	!! 6,19	!! 0,00	!! 7,44	!! !!
!! % ligne	!! 3,57	!! 3,57	!! 10,71	!! 25,00	!! 0,00	!! 57,14	!! !!

!! FACILITE DE CAISSE	!!	7	!	9	!	18	!	30	!	0	!	46	!!	110	!!
!! % colonne	!!	31.82	!	32.14	!	24.00	!	26.55	!	0.00	!	21.40	!!		!!
!! % ligne	!!	6.36	!	8.18	!	16.36	!	27.27	!	0.00	!	41.82	!!		!!
!! AUTRES	!!	2	!	2	!	1	!	7	!	0	!	6	!!	18	!!
!! % colonne	!!	0.90	!	7.14	!	1.33	!	6.19	!	0.00	!	2.79	!!		!!
!! % ligne	!!	11.11	!	11.11	!	5.56	!	38.89	!	0.00	!	33.33	!!		!!
!! TOTAUX COLONNES	!!	22	!	28	!	75	!	113	!	0	!	215	!!	453	!!

En ligne lire : 4,93% des associations utilisant les services informatisés soit 12 sur 142 ont un budget inférieur à 100.000 francs.

En colonne lire : 31,82% des associations utilisant les services informatisés ont un budget inférieur à 100.000 francs.

Conclusion : L'enquête auprès des associations en région parisienne met en évidence certaines caractéristiques. L'une des plus importantes est que les associations de Paris "intra-muros" sont très différentes des départements limitrophes. Souvent âgées ces associations sont aussi souvent les plus riches. Certains secteurs d'activité, notamment "études et recherches", sont représentés surtout à Paris. Le comportement des associations semble lié à l'âge de l'association et à son activité. Mais d'une manière générale bien que l'étude n'est pas été approfondie dans ce sens, l'association paraît refléter le contexte économique et social de son lieu d'implantation.